



Plan Local d'Urbanisme
applicable au territoire de
SAINT-JULIEN



Modification simplifiée n° 4

05-1. Liste des emplacements réservés

Vu pour être annexé
à la délibération de mise à disposition du public,
du projet de modification simplifiée n° 4 du PLU
en date du .

Le Président,
Daniel FAURITE



Emplacements réservés pour équipements ou espaces publics

Numéro	Localisation N° de parcelle	Superficie	Désignation	Bénéficiaire
R6	La rigodière Section B N° 510, 511, 513, 514, 124, 467, 515, 123, 516, 517	96 974 m ²	Construction d'une digue pour prévenir les risques d'inondation du Marverand et création d'un bassin d'écrêtement pour les inondations	commune
R7	Varenes Section B N° 571, 540, 539*	674 m ²	Aménagement d'un espace vert public	commune

*parcelle concernées partiellement

Emplacements réservés pour voiries à élargir

Numéro	Localisation	Largeur de plateforme	Bénéficiaire
V1	Chemin des Places Blanches (VC n°17) Entre la départementale 35 et le chemin de Chambély (VC 204)	6m	commune
V2	Chemin de Chambély (VC n°204) Entre le chemin rural n°10 et la limite de la commune EST	6m	commune
V3	Chemin du Bourg (VC n°11) Entre le chemin des Granges de l'Arbresle (VC n°9) et le chemin rural n°121	6m	commune
V4	Chemin des Granges de l'Arbresle (VC n°9) Entre le chemin rural n°20 et le chemin communal de la croix du bois (VC n°403)	6m	commune
V5	Chemin des Fournelles (VC n°216) Entre la RD n°19 et le chemin de Blacé (VC n°404)	5m	commune
V6	Chemin du Déau (VC n°1) Entre le chemin rural n°16 et le chemin de Blacé (VC n°404)	5,4m	commune
V7	Chemin de Plantigny (VC n°440) Entre la RD n°44 et la RD n°19	6m	commune
V8	Chemin d'Espagne (VC n°7) Entre la RD n°19 et la voie communale n°125	8m	commune
V9	Chemin d'Espagne (VC n°7) Entre la voie communale n°125 et le Chemin rural n°18	6m	commune
V10	Route Départementale n°76 Entre la limite de la commune de Denicé et le PR 27+900, soit 50m au nord de la RD n°35	10m	département